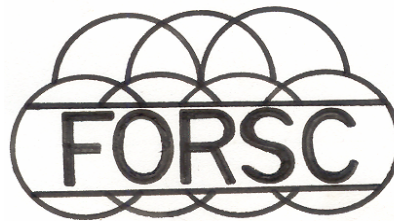


**FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE  
CIVILE  
FORSC**

27, Avenue de l'Amitié. BP. 2005 Bujumbura  
Tél. 257-245691. Email : [forsc@cbinf.com](mailto:forsc@cbinf.com)



---

**PLAN OPERATIONNEL 2005**

---

JANVIER 2005.

## 1. CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE

Après une dizaine d'années de conflits internes, le Burundi est devenu l'un des pays les plus pauvres de la planète, avec un classement non loin des trois derniers. On estime que les cataclysmes internes auront coûté au Burundi 15 ans de développement économique et social en particulier en ce qui concerne l'objectif de réduction de l'extrême pauvreté et de la faim. En effet, une forte régression du PIB, avec une baisse cumulée de 20% entre 1993 et 2001 a entraîné une réduction du revenu par tête, ne dépassant pas \$110 en 2002 alors qu'il se situait à \$214 en 1990 en prix courant. La proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, qui était de 33.5% en 1992 est passée à plus du double, c'est à dire 68% en 2002. Cette pauvreté est aussi liée à la faiblesse du niveau d'instruction et de la santé de la population. Elle est accentuée par une économie rurale de subsistance aujourd'hui menacée par des perturbation climatiques et environnementales, mettant le pays en proie à la famine jusque là ignorée depuis des décennies.

Mais les solutions ne sont pas encore à la portée de mains. En effet, malgré la signature d'un accord de paix et de cessez-le-feu entre les principaux belligérants de la crise burundaise, la guerre persiste dans Bujumbura Rural avec le FNL PALIPEHUTU d'Agathon Rwasa. Cette situation met les populations entre l'enclume et le marteau, et ne favorise pas la fin du conflit. D'autre part, 90% du territoire connaît une accalmie depuis plus de deux ans mais des cas de vols armés sont signalés ici et là. Le retour de la paix nécessitera la mise en marche du processus électoral combiné aux négociations avec le dernier Mouvement armé, le FNL .

Mais l'autre défi majeur pour le pays reste de pouvoir favoriser le rapatriement, la réinsertion, la réintégration et la réhabilitation des sinistrés dont le nombre est estimé à 240000 ménages, soit près de 1.2 millions de personnes (17% de la population du pays), ainsi que tous les ex-combattants. Il est envisagé un retour massif de 80% des 240000 ménages dont 85% retourneront sur leur terre d'origine et il faudra réinstaller les 15% restants sur des sites-villages à aménager. La réussite de l'opération rapatriement, réinsertion, réintégration et réhabilitation des sinistrés et particulièrement des ex-combattants est déterminante pour le processus de paix.

Mais au Burundi, il faut lier la plupart des défis à la mauvaise gouvernance. C'est pourquoi la restauration de la paix doit aller de paire avec la remise en place des mécanismes de participation et d'allocation équitable des ressources. C'est le renforcement des institutions démocratiques pour garantir la transparence, l'équité, la liberté et l'indépendance ainsi que la sécurité du citoyen et de ses biens. Afin d'asseoir la bonne gouvernance, une culture démocratique est seule capable de faire éclore un environnement garantissant une gestion efficace et transparente des affaires publics. Dans cette perspective, la société civile a un rôle à jouer en tant que contre-pouvoir averti et responsable.

Parmi ces défis, il faut citer le système éducatif qui est confronté à une multitude de contraintes liées à l'histoire du système éducatif lui même, à la culture, au poids démographique, le fonctionnement du système, l'instabilité politique, la dépendance extérieure dans le financement de l'éducation etc. L'amélioration des conditions de vie des populations ne pourra se faire en laissant de côté l'éducation, incluant la réhabilitation physique des infrastructures scolaires, associée à la disposition des

équipements et du personnel qualifié nécessaire à la formation. La prise en compte du renforcement des capacités ainsi que le financement du secteur de l'Education dans les priorités du gouvernement constituent un défi majeur.

De même, la situation de guerre ainsi que les dysfonctionnements liés à la faible présence de l'autorité de l'Etat dans le pays ont rendu l'environnement victime des exactions divers. La situation de pauvreté et les déplacements de populations, le rapport population/ressources naturelles, coiffés par les changements climatiques font du Burundi un pays menacé sur le plan écologique. La faune et la flore sont menacés, les forêts comme la Kibira et les différentes plantations sont dévastées mettant là un prélude aux conséquences dévastatrices comme celles à l'origine de la famine à Kirundo.

En matière de politique extérieure, à partir de 1997, la libéralisation du commerce extérieur a été accélérée dans le cadre du COMESA , avec la réduction des tarifs à l'importation (60% en 2001, 80% en 2002, 100% en 2003) ainsi que l'élimination des taxes à l'exportation et des barrières non tarifaires. L'impact de ces réformes sur la vie économique du pays est certes important. A cause de la situation politique de ces dix dernières années, le Burundi n' a pas joué pleinement son rôle au niveau régional ou international, que ce soit dans l'OMC ou la COMESA. Il existe différents accords internationaux non encore exploités. De plus, le Burundi a présenté sa candidature pour rejoindre la *East African Community*, un autre mécanisme régional d'intégration économique. Pourtant, la politique d'intégration régionale reste encore floue et mérite une ligne directrice claire.

Aujourd'hui, les élections prévues au Burundi arrivent après un long processus de négociation pour mettre fin à un conflit qui aura duré plus de 11 ans. Elles commenceront par le Référendum Constitutionnel pour se poursuivre avec la mise en place des institutions démocratiques avant avril 2005. L'organisation du referendum le 28 février 2005 est un pas positif qui atteste que d'autres étapes du processus électoral est possible. Pourtant, le contexte socio-politique reste encore troublé et fragile. L'accalmie rendue possible par les accords de cessez-le-feu reflète une situation de « ni paix, ni guerre », caractérisée par des considérations politiques spéculatives. Cette situation mérite plus encore une attention particulière et appelle plus que jamais l' engagement et l'implication de la Société Civile.

En effet, depuis l'éclatement du conflit burundais, la société civile semble présente, tantôt interpellée, tantôt mise sur la touche ou se trouve au centre de controverses. Pourtant, face aux différentes impasses ou initiatives de paix, aux défis et enjeux liés à la promotion de la gouvernance ou à l'amorce de véritables changements sociaux. Elle est une véritable alternative et canalise beaucoup d'espoirs. Pourtant, face aux dysfonctionnements de l'Etat observés ça et là, la société civile est loin d'être optimale et mérite d'être renforcée afin qu'elle soit plus opérationnelle et soit une ouverture de participation des citoyens pour asseoir une bonne gouvernance.

Aujourd'hui plus qu'hier, la Société civile burundaise voudrait apporter son appui au processus de paix, en contribuant à ce que les élections à venir soient libres et transparentes. Et pour y arriver, il faudra veiller à ce que la campagne électorale qui va bientôt commencer (ou qui a commencé sournoisement), soit une campagne de qualité basée sur la présentation de programmes politiques et pas autre chose. La

tâche sera certes difficile compte tenu du climat de guerre qui perdure encore dans certaines zones du pays comme dans Bujumbura rural et de la multitude de partis politiques agréés, mais elle doit être réussie grâce à la combinaison des énergies au sein du Forum pour le Renforcement de la Société Civile.

## 2. Présentation de FORSC

La loi n°1/11 du 18 avril 1992 reconnaît la liberté d'association au Burundi et intègre de nombreuses dispositions des conventions internationales sur la liberté d'association et la protection du droit syndical. Depuis 1992, on constate « une floraison d'organisations de la société Civile : des jeunes, des femmes ; des droits humains, des syndicats, des professions religieuses, des journalistes mais qui travaillent souvent de façon isolée ».

FORSC est né dans le contexte particulier du Burundi, marqué par la persistance du conflit, au moment où l'action des associations de la société civile était peu visible, faute d'actions communes et concertées. Ainsi tout au long du processus de paix, la volonté des politiques dont le contre poids vis-à-vis des autres forces a été jusqu'à présent négligeable, « les initiatives observées ici et là de vouloir mener des actions communes avaient toujours buté sur des tendances individuelles qui marquaient les organisations de la société civile en oubliant que l'union fait la force et que la complémentarité dans l'action profite aux bénéficiaires et renforce les intervenants ».

Ainsi, pour contribuer à la naissance et au renforcement d'un véritable mouvement associatif au niveau national, les organisations de la Société Civile sont sorties de leur isolement et se sont regroupées au sein du Forum pour le Renforcement de la Société Civile, « FORSC » et qui se lit « Force ». Il s'agit d'un cadre de Concertation des Organisations de la Société Civile Burundaises créé par un comité d'initiative composé de 26 associations de la Société Civile dont 3 collectifs. A sa création en juin 2002, le souci était de:

- Susciter l'intérêt des membres de la Société Civile burundaise pour travailler en concertation surtout pour des questions d'intérêt public.
- Amener un diagnostic du contexte social, économique, politique et sécuritaire au Burundi afin d'aboutir à une même vision.
- Identifier des actions communes à mener .

La mise en place du FORSC a été l'aboutissement d'un long processus (phase préparatoire) au cours duquel un atelier d'analyse du contexte socio-politique du pays et quatre ateliers de réflexion ont été organisés. Au cours de ces derniers, une vision commune a été dégagée, les objectifs et les stratégies ont été définies.

Durant tout le processus, vingt six associations dont trois collectifs se sont mises ensemble, à travers une démarche participative et représentative, pour définir la vision, les objectifs et les stratégies d'une plate forme commune.

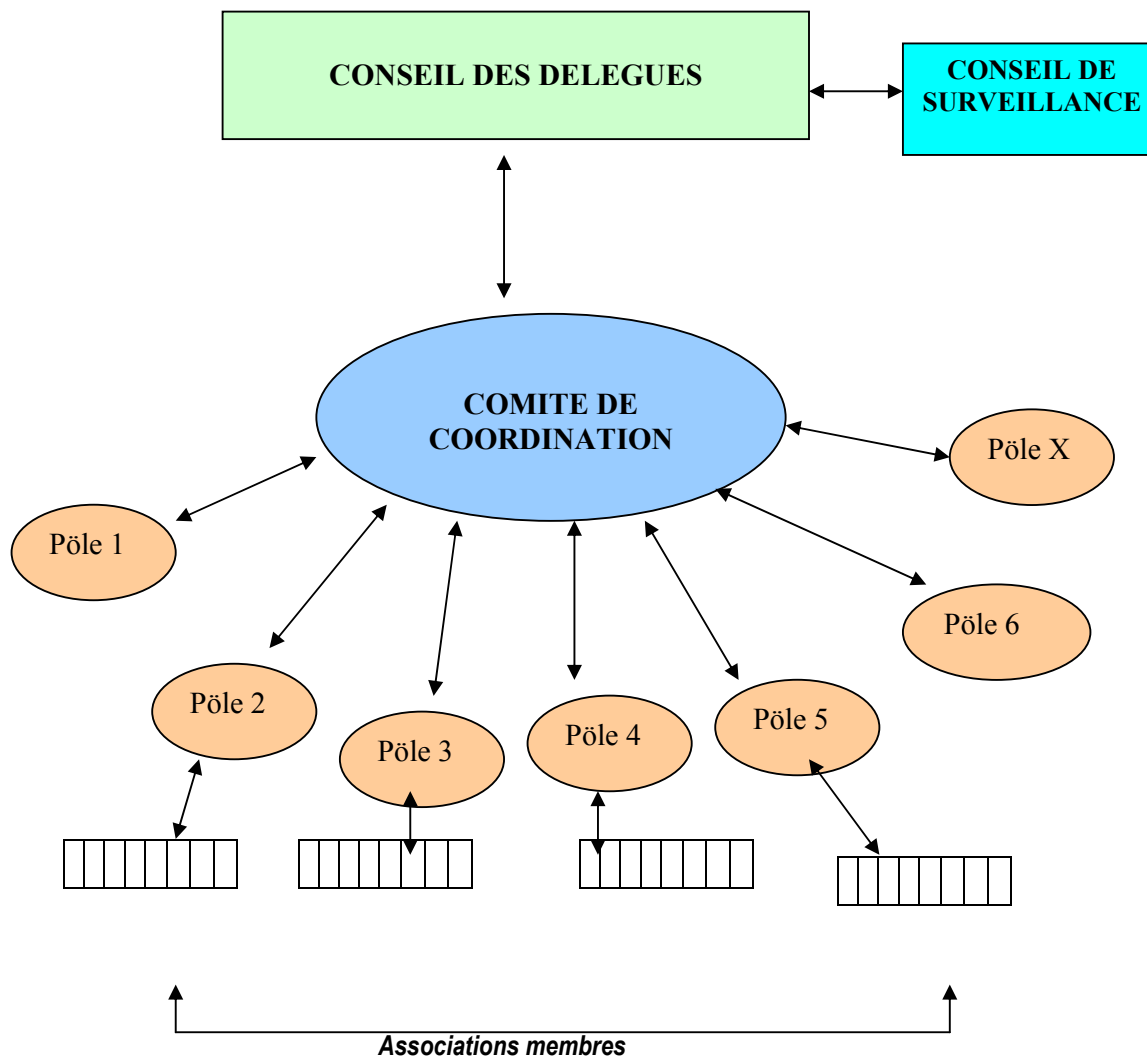
Les ateliers (4) suivantes ont été consacrés à l'élaboration des textes de base (statuts et plan d'Action, charte de valeurs communes) ainsi que l'élection des organes.

L'organe suprême est le conseil des délégués. Le Comité de coordination est l'organe d'exécution, doté d'un Secrétariat Permanent, des commissions spécialisées et du personnel d'appui, le Conseil de Surveillance est l'organe de contrôle.

Les représentants de chaque pôle et de chaque association membre constituent le conseil des délégués avec à la tête un délégué général et un délégué général adjoint. Un comité de coordination est élu par le conseil des délégués et compte 7 membres. Il est également érigé au sein du Comité de coordination du Forum, un Bureau permanent chargé de coordonner toutes les activités des membres. Le rôle du Bureau permanent est d'établir les relations fonctionnelles entre les différents organes.

Un Comité de Surveillance est élu en même temps que le comité de coordination et est chargé de faire rapport au Conseil des Délégués sur la régularité des comptes et des activités conformément aux statuts du FORSC et résolutions du Conseil.

### ORGANIGRAMME



Les membres du Forum sont répartis dans plusieurs domaines regroupés dans des pôles thématiques ci-après: Environnement, Développement et auto-promotion; Droits de l'homme/justice et Action citoyenne ; Action syndicale ; Presses et Médias ; Paix et Réconciliation ; Promotion de la Jeunesse ; Genre et Développement ; enfin Santé, Entraide et Solidarité.

### **3. Vision**

***« Construire une société harmonieuse et démocratique fondée sur le respect des droits de la personne humaine et la promotion de la justice sociale, source d'unité et de prospérité... Une société caractérisée par la tolérance et l'intégrité »***

### **4. Mission**

La mission du Forum est de renforcer le positionnement et la Visibilité de la Société Civile afin de contribuer efficacement à l'émergence et à la consolidation d'un Etat de droit au Burundi

### **5. Objectifs**

- Renforcer les capacités opérationnelles des Associations membres ;
- Développer des synergies au sein de la Société Civile Burundaise pour accroître ses actions ;
- Faire émerger une culture de Citoyenneté active et responsable ;
- Participer à la lutte contre la pauvreté, l'injustice politique, économique et sociale;
- Promouvoir la bonne gouvernance et contribuer à l'émergence et la consolidation d'un Etat de droit.

**6. TABLEAU DU PLAN D'ACTION 2005( Montant EN FBU)**

Objectif stratégique	Objectifs opérationnels	Activités	Résultats attendus	Responsabilités	échéance	Budget
<b>1. Renforcer les capacités opérationnelles</b>	<b>1.1-Mobiliser les ressources nécessaires au fonctionnement</b>	Consolider les relations des partenaires existants	Les relations avec les partenaires existants sont renforcés	Comité de Coordination	11 mois	-
		Collecter les cotisations des organisations membres	A la fin de Mars 2005, les cotisations des 45 associations membres sont collectées pour 2004 et 2005	Secrétariat Exécutif	I	-
	<b>1.2-Renforcer les capacités organisationnelles</b>	Former les leaders des associations membres dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulation des projets</li> <li>• développement organisationnel</li> <li>• lobbying, plaidoyer et campagne</li> </ul>	Avant juin 2005, trois ateliers de formation d'une semaine chacune sont tenues	Coordination	I  II	<b>30.000.000</b>
	<b>1.3-Mettre en place des mécanismes de fonctionnement des organes</b>	Mise en place d'un code d'éthique et de Déontologie de FORSC	Un document d'éthique et de déontologie est adopté avant avril 2005	Coordination	I	<b>3.000.000</b>
		Renforcement les capacités du Secrétariat Permanent	Au cours de 2005, les capacités du Secrétariat Permanent en moyens humains et matériels sont renforcés.	Coordination	I, II, III, IV	<b>48.000.000</b>
		Elaborer le Règlement d'Ordre Intérieur	A fin Mars 2005, un Règlement d'Ordre Intérieur est adopté	Coordination	I	<b>700.000</b>
		Rendre opérationnel les 8 pôles thématiques	Au cours de 2005, tous les pôles thématiques sont fonctionnels	Coordination, Pôles	11 mois	<b>16.000.000</b>
		Obtenir la personnalité civile de FORSC	Avant Avril 2005, FORSC est agréé	Coordination	I	<b>150.000</b>
		Mise en place de 3 antennes provinciales du FORSC	A la fin de juin 2005, des antennes de FORSC existent à Gitega, Bururi et Ngozi	Coordination, membres	II	<b>9.000.000</b>

**Forum pour le Renforcement de la Société Civile**

<b>2. Développer des synergies au sein de la société civile burundaise pour accroître l'impact de ses actions.</b>	<b>2.1-Promouvoir des actions communes et concertées au sein de la Société Civile</b>	Organiser 8 rencontres d'échange d'expériences au niveau des pôles	Fin décembre 2005, au moins une rencontre d'échange d'expériences est organisée par pôle	Pôles	11 mois	<b>15.000.000</b>
		Participation à la célébration de 2 journées : <ul style="list-style-type: none"> <li>le 3 mai, Journée Mondiale de la Liberté de la Presse ;</li> <li>le 21 septembre, Journée Mondiale de la Paix ;</li> </ul>	Le 3 mai et le 21 septembre, les organisations membres de FORSC sont mobilisées et célèbrent avec succès les 2 journées	Coordination, Pôle Presses et Médias, Pôle Paix et Réconciliation	II	<b>6.000.000</b>
	<b>2.2- Sensibiliser les citoyens sur le rôle et l'action de la société civile</b>	Produire une émission hebdomadaire à la radio et négocier une page web	A fin juin 2005, au moins une émission hebdomadaire à la radio est produite et une page web existe.	Pôle Presses et Médias	II	<b>5.000.000</b>
		Elaborer et exécuter un programme d'éducation civique	Au cours de 2005, un programme d'Education civique est exécuté	Pôle Droits de l'Homme, J&AC	12 mois	<b>50.000.000</b>
<b>3. Contribuer à l'arrêt de la guerre et à la consolidation de la paix</b>	<b>3-1.Développer des actions de lobbying et de plaidoyer en faveur des victimes de la guerre et de la consolidation de la paix</b>	Organiser des actions de Mobilisation en faveur de la paix : concours d'éloquence, sportifs, théâtres,...	Au moins deux actions de mobilisation en faveur de la paix sont organisés avant la fin de l'année	Pôle Paix et Réconciliation	11 mois	<b>12.000.000</b>
		Lobbying et Plaidoyer pour la participation de la Société Civile dans la Commission Vérité et Réconciliation et Mise en Place des mécanismes de suivi-évaluation.	Avant fin février 2005, la société civile participe à la CNVR  Des mécanismes de Suivi-évaluation existent avant novembre 2005	Pôle Paix et Réconciliation  Pôle DH, J&AC	2 mois  11 mois	<b>8.000.000</b>
<b>4. Faire émerger une culture de citoyenneté active et responsable</b>	<b>4-1.Contribuer à la mise en place des politiques et mécanismes de gestion transparente des affaires publiques</b>	Réaliser une étude sur les impôts	A la fin de septembre 2005, une étude sur les impôts est faite	Coordination	III	<b>3.000.000</b>

**Forum pour le Renforcement de la Société Civile**

	<b>4.2- S'impliquer activement dans la formulation, la négociation et la mise en œuvre de certaines conventions internationales</b>	Contribuer à la sensibilisation et à la mise en application des recommandations de l'Agenda 21 et du NEPAD	D'ici fin juin, deux rencontres sur l'Agenda 21 et une autre sur le NEPAD sont tenues.	Pôle Développement, EAP	I	<b>9.000.000</b>
<b>5. Participer à la lutte contre la pauvreté</b>	<b>5.1-S'engager pour l'accès équitable aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, logement,...)</b>	Plaidoyer en faveur de l'équité dans la répartition des infrastructures sociales et économiques	D'ici fin juin, un atelier de plaidoyer sur la répartition des infrastructures sociales est tenu	Pôle DHJAC Pôle Genre et Développement	I&II	<b>4.500.000</b>
	<b>5.2-Participer à la lutte contre les maladies endémo -épidémiques notamment le SIDA et la Malaria</b>	Plaidoyer pour l'accessibilité des médicaments contre le Sida et la Malaria	Deux ateliers de plaidoyer pour l'accessibilité des médicaments contre le Sida et la Malaria sont tenues	Pôle Santé, Entraide et Solidarité	11 mois	<b>9.500.000</b>
<b>6. Promouvoir la bonne gouvernance et contribuer à la consolidation d'un Etat de droit</b>	<b>6.1-Promouvoir l'engagement d'un véritable partenariat entre la Société Civile et les pouvoirs publics</b>	Mettre en place 3 cadres de concertation entre la Société Civile, le Gouvernement et le Parlement	Au cours de 2005, 3 cadres de concertation sont fonctionnels	Pôles Coordination	11 mois	<b>12.000.000</b>
	<b>6.2-Contribuer à la réussite du processus électoral</b>	Faire le lobbying et Plaidoyer sur les lois en rapport avec les élections notamment sur la constitution et la loi électorale et communale	D'ici fin Avril, le lobbying sur les lois électorales et communales sont faites Le Lobbying sur la Constitution continue activement	Coordination Pôle DHJAC	12 mois	<b>41.000.000</b>
		Sensibiliser les populations et les politiciens sur le comportement et les attitudes à adopter avant, pendant et après les élections	D'ici fin juin, une campagne d'Education civique est exécutée à travers tout le pays	Coordination Pôle Paix et Réconciliation	I et II	<b>118.536.000</b>
		Suivre le processus électoral et observer les élections à partir du référendum jusqu'aux présidentielles.	D'ici fin avril 2005, un rapport d'observation est disponible et les élections ont été observées sur tout le territoire.	Coordination, Membres (tous)	I et II	<b>426.188.500</b>
		Mettre en place des structures nationales pour le Monitoring des élections	D'ici le 15 février, les structures nationales de Monitoring des élections sont déjà fonctionnels	Coordination	I	<b>49.968.000</b>

**Forum pour le Renforcement de la Société Civile**

---

<b>TOTAL GLOBAL</b>		<b>876.542.500 soit 608.814 Euros</b>
-------------------------	--	---

## 7. Mécanismes de Suivi-Evaluation

Sur le plan interne, il existe un Comité de Surveillance, élu par le Conseil des Délégués pour un mandat de deux ans, et chargé de vérifier les comptes et la conformité des activités et des programmes aux objectifs du Forum et qui présente un rapport y relatif au Conseil des Délégués à l'occasion de chaque Assemblée Générale.

En même temps, le Comité de Coordination est chargé de veiller à la mise en application du Plan et de façon quotidienne, aidé par un Secrétariat Exécutif qui lui fait un rapport régulier. Et pour une meilleure efficacité, il y aura un rapport d'audit externe à la fin de l'année.

Au cours de l'année, les bailleurs auront la latitude de venir voir l'état d'avancement des actions proposées dans le présent Plan d'Action.

\*\*\*\*\*